



Remplir et signer les 2 pages du dossier d'inscription
Joindre : ⇒ un **certificat d'aptitude médicale**
⇒ votre **règlement** (chèques ou espèces)
⇒ **1 photo pour les nouveaux.**

JUDO

Enfants/Ados

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ASSOCIATION « EUROPE LYON AIKIDO » POUR LA SAISON 2011/2012 ENFANTS / ADOLESCENTS

Mlle Mr Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : (_____) _____

Email : _____ @ _____

Merci de nous signaler dans ce cadre toute information liée à la santé de votre enfant que vous jugez utile de porter à notre connaissance, c'est-à-dire toute faiblesse ou handicap pouvant présenter un risque pour votre enfant ou son entourage :

Je m'engage à respecter pleinement et sans conditions le règlement intérieur de l'association Europe Lyon Aïkido dont un extrait est présenté au dos de cette feuille.

Fait à : _____

Date : _____

Signature d'un parent (ou tuteur légal) :

Cotisations 2011 / 2012

JUDO enfants / adolescents

280 €

- 30 € = 250 €

Je souhaite prendre une LICENCE (facultatif) : 40 €

En raison des travaux de septembre : réduction exceptionnelle sur les inscriptions d'octobre !

Aidez le dojo en faisant un don !

Je désire faire un don pour aider le Dojo à financer ses travaux d'aménagement en versant une somme de : _____ €

- ⇒ Une réduction « famille » pour les membres de la même famille (parents / enfants, frères / sœurs). Se renseigner à l'accueil.
- ⇒ Cotisations dégressives à partir du 1^{er} novembre : voir tableau tarifs dégressifs.
- ⇒ Aucun remboursement possible au delà des 8 jours d'essais.

Je choisis de régler par 1 2 3 4 chèque(s) espèces.

TOTAL 2011/2012 : _____ €

Petit questionnaire pour les nouveaux

⇒ Avez-vous déjà pratiqué le JUDO ? Combien de temps ? Dans quel Dojo ?	⇒ Comment avez-vous connu notre Dojo ?
--	--

Présentation et extrait du règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre Dojo qui a pour objectif la pratique et le développement de nos disciplines traditionnelles. Nous concentrons tous nos efforts sur la qualité de l'enseignement et la sécurité de chacun. C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part ici de quelques points importants de notre règlement intérieur.

☉ Au sujet des inscriptions : Afin de vous permettre de faire le bon choix, **l'association accorde pour chaque inscription une période d'essai de 8 jours pendant laquelle vous pouvez tout annuler sans avoir à vous justifier. Passé ce délai de 8 jours, votre inscription sera définitivement enregistrée et aucune cotisation ne pourra être remboursée.**

☉ Au sujet des mineurs, l'association se dégage de toute responsabilité dans les 3 cas suivants:

- en dehors des heures de cours, - si l'enfant ne s'est pas présenté au cours, - en cas de cours annulé.

Un enseignant absent se fait systématiquement remplacer pour que le cours ait bien lieu. Mais, même si cela est très rare, un cours peut être annulé à cause d'un problème de dernière minute. C'est la raison pour laquelle les parents, ou le tuteur légal, doivent s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.

☉ Pour la sécurité et le confort de chacun, le Président, le Directeur, et l'enseignant, se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.

☉ Nous sommes très attachés au cadre de la pratique et à l'enseignement. Le JUDO se pratique dans notre DOJO (lieu où l'on pratique la Voie) qui fonctionne sur la base de règles traditionnelles garantissant un apprentissage de qualité et la sécurité de chacun. Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'entrée du dojo.

Nous espérons que vous apprécierez la bonne ambiance, la qualité de l'enseignement, l'organisation des cours, et, évidemment, la pratique de nos disciplines. Toute notre équipe reste à votre entière disposition pour toutes vos questions et vous souhaite une bonne et heureuse année de pratique.

Autorisation d'utilisation de l'image

Des photos ou des films peuvent être réalisés occasionnellement lors des cours, stages, galas et toutes autres activités ou manifestations organisées par l'association EUROPE LYON AIKIDO. Dans le cadre de la promotion et de la présentation de l'association citée plus haut, ces photos et ces images vidéo, peuvent être exploitées sans contrepartie financière et avec votre accord en nombre illimité et sur tout type de support connu ou à venir (plaquettes publicitaires, affiches, site internet de l'association...).

OUI, j'autorise l'association EUROPE LYON AIKIDO à utiliser l'image de mon enfant sans contrepartie financière.

NON, je n'autorise pas l'association EUROPE LYON AIKIDO à utiliser l'image de mon enfant.

Autorisation d'intervention médicale en cas de besoin pour les années 2011 et 2012

Un accident, même s'il est peu probable, est toujours possible. Dans ce cas, l'évacuation se fait vers le centre hospitalier le plus proche. Le personnel médical se refusant d'intervenir sans un accord préalable écrit, nous vous demandons de bien vouloir compléter cette attestation.

Je soussigné(e) : _____

Demeurant : _____

Atteste avoir pris connaissance de la présentation et extrait du règlement intérieur présenté sur cette page et autorise, pour les années 2011 et 2012, le responsable à prendre toutes les mesures nécessaires pour la santé de mon enfant :

nom _____ prénom _____ ,

y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence selon les prescriptions du corps médical consulté.

Fait à : _____

Signature précédée de la mention " lu et approuvé " :

Date : _____

le père :

la mère :

le tuteur légal :